

Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

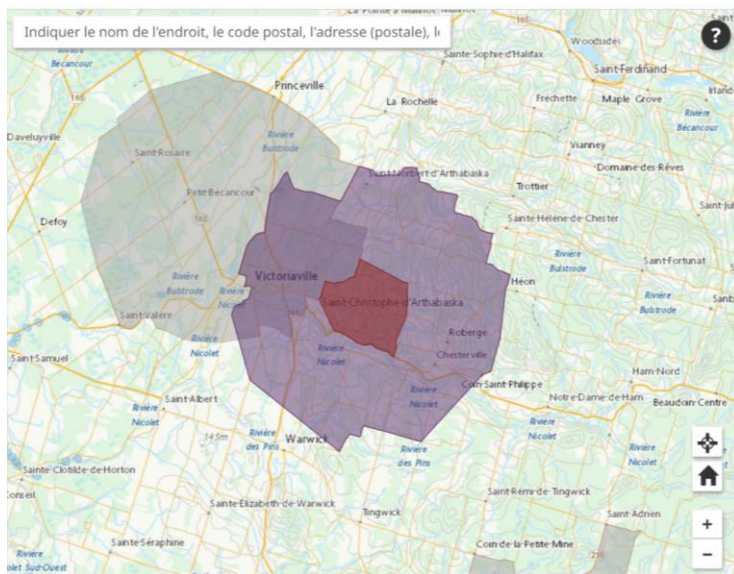
Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

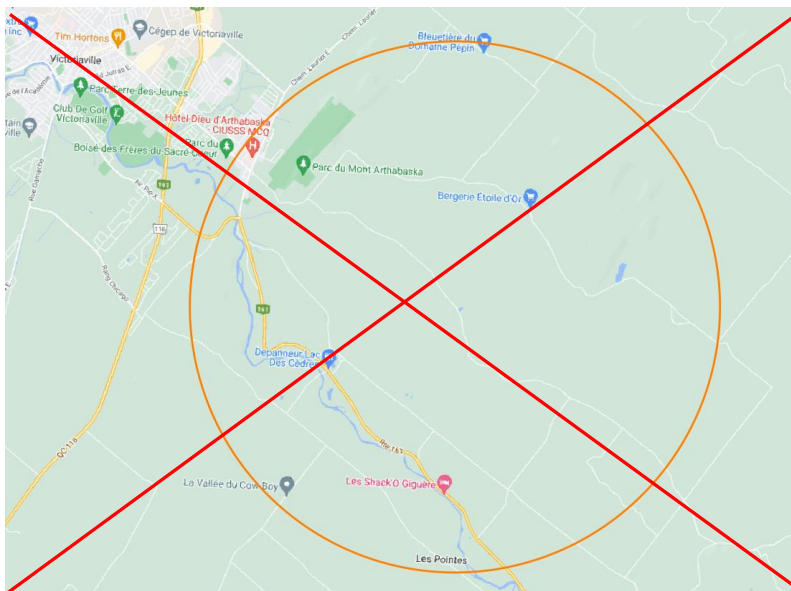
Nouvelle ZCP pour cas d'influenza aviaire dans la région de Victoriaville

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'émettre une zone de contrôle primaire (ZCP-201) autour du cas d'influenza aviaire dans la région de Victoriaville. Vous pouvez consulter cette zone au [lien suivant](#) sur le site internet de l'ACIA.

Dernière mise à jour : 2023-10-26



L'EQCMA retire donc immédiatement sa zone à risque préliminaire dans cette région.



Nous rappelons que toute activité aux fermes avicoles dans cette ZCP doit se faire sous permis émis par l'ACIA. Veuillez consulter la section des permis sur le site internet de l'ACIA au [lien suivant](#).

En plus des mesures de biosécurité exigées par l'ACIA avec l'émission des permis, l'EQCMA recommande aux producteurs dans la ZCP de maintenir l'application des mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ce protocole peut être consulté sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).

Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

| Identification des cas | Date de confirmation par l'ACIA | Lieu                       | Type de volaille | Zone de contrôle primaire (ZCP) |
|------------------------|---------------------------------|----------------------------|------------------|---------------------------------|
| IP48                   | 25 octobre 2023                 | St-Christophe-d'Arthabaska | Commercial       | <a href="#">ACIA-ZCP-201</a>    |
|                        |                                 |                            |                  |                                 |

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).